



## Conseil de quartier de LESTROHAN

Compte-rendu de la réunion du **mardi 24 septembre 2019** à 18 h 30

### Étaient présents

#### *Pour le collège des élus*

Daniel **MARTIN**, Katia **FAUCHOIX**, Katell **BERTHE**, Pierre **COUTANT**

#### *Pour le collège des habitants*

Yannick **LE BRITZ**, Didier **CHAMPIN**, François **FLORIN**, Lydie **LE GUÉLENNEC**, Gildas **JOUANNO**, Jacotte **LANGELIER**, Annick **MIGAUD**, Philippe **MOLLO**, Martine **LE NEINDRE**, Soizic **LE VOUÉDEC**

### Absents excusés

Hafidha **BATEL**, Claude **FLORANT**, Norbert **GUIGUEN**, Brigitte **NICOLAS**, Philippe **PROVOST**,

### Absents

Jean-Paul **BATELIER**, Jean-Yves **LE COSTEVEC**

Treize habitants du quartier assistaient à la réunion

1°) **Approbation du compte-rendu du 23 avril 2019**  
**Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité**

2°) **Point sur les questions d'environnement et du quotidien dans le quartier par les membres du conseil, l'avis des habitants du quartier présents sera sollicité**

**Didier Champin** présente et demande l'installation d'un *panneau « **Attention agglomération à priorité à droite** »* à l'entrée de Port-Louis en venant de Locmiquélic. Compte-tenu de la dangerosité et du non-respect du code de la route, il y a urgence à modifier ce panneau avant qu'un accident grave ne survienne

→ Une photo d'un panneau est remise à Katia Fauchoix

**Didier Champin fait part de deux courriers :**

**Un de Bernard Laporte concernant les espaces verts :**

- à la Pointe entre la rue Auguste Brizeux et la rue Jean-Baptiste Guiheneuc, l'arbre multi troncs n'a pas été taillé depuis pratiquement deux ans et des rejets poussent au pied. Pour les pins, il est certainement nécessaire de

- faire une remontée de couronne car des branches basses poussent dans tous les sens et peuvent être une menace lors d'une prochaine tempête,
- mêmes remarques à la Pointe entre l'Avenue du Château de Kerzo et la rue Julien Crozet ainsi que la rangée de pins qui est en face du parking du cimetière,
  - l'espace vert en pointe des rues Auguste Brizeux et Jean-Pierre Calloc'h sert de stationnement et de ce fait n'est pas entretenu et il faut protéger ces espaces verts contre le stationnement en période estivale

#### **Un de Norbert Guiguen :**

Il demande que soit pris en compte par la municipalité le problème de la circulation automobile sur l'Avenue de Kerbel (vitesse, dangerosité, non-respect des priorités à droite, pollution sonore)

#### **Autres questions des membres et habitants du quartier :**

Une habitante de l'Avenue de Kerbel rappelle la difficulté pour sortir la voiture entre le numéro 38 et le numéro 46 de l'avenue,

Une autre habitante de cette avenue signale qu'il y a des problèmes d'évacuation pluviale (des grilles mal scellées bougent)

→ **Réponse du Maire : ce n'est pas du ressort de la mairie mais de l'agglomération**

Une question concerne le chemin côtier autour du château de Kerzo : qu'en est-il de l'aménagement et de l'entretien ?

→ **Réponse de la municipalité : cet itinéraire pédestre sera balisé et classé au niveau départemental et c'est le Département qui est en charge de ce dossier. La commune est chargée de l'entretien et peut être amenée à modifier le parcours s'il y a danger**

La pancarte Avenue du Château de Kerzo a disparu,

La poubelle près de la table de pique-nique en bas du cimetière n'est toujours pas installée et ce malgré plusieurs demandes des riverains,

Le signallement de l'observatoire du plancton est à améliorer,

Services techniques : certaines personnes s'interrogent sur les retards d'exécution des demandes de travaux

→ **Réponse du Maire : les tâches du service technique sont lourdes et multiples, Ils doivent faire face aux priorités, aux urgences dues aux incivilités. Il peut s'écouler un certain temps entre la commande et la mise en œuvre**

Questions concernant la circulation des vélos dans une ville limitée à 30 km/h :

**Réponse de la municipalité : dans une ville limitée à 30 km/h les vélos sont autorisés à rouler à contre-sens. Si le contre-sens est interdit, le maire doit prendre un arrêté. A Port-Louis, deux rues sont interdites car il y a eu des**

**incidents (rue de la Poste et Porte Rouge). Il faut signaler à la mairie si des voies sont mal codifiées**

Questions sur les places de parking PMR -Personnes à Mobilité Réduite- : il n'y a pas assez de places

**Réponse de la municipalité: beaucoup de places existent déjà, signaler les problèmes à la mairie**

Question sur la sécurité de la sortie de plage de la Côte Rouge est évoquée :

**Réponse de la municipalité :**

- ***l'entreprise doit terminer le travail de rallongement des deux rampes,***
- ***la sortie des enfants est sécurisée,***
- ***impossibilité de mettre des passages alternés***

### **3°) Point sur les activités municipales par les élus présents**

**Katia Fauchoux évoque :**

- le week-end Rad'Art,
- le rallye pédestre du dimanche 29 septembre,
- du 7 au 10 octobre, la semaine bleue,
- la Fête des Epices 4<sup>ème</sup> année, le samedi 12 octobre au jardin de la médiathèque (marché de produits à base d'épices et le soir conférence sur les comptoirs de l'Inde et partage des recettes),
- la fête des Lumières le samedi 7 décembre ou premier samedi de janvier,
- le vendredi 6 décembre à 18 h 30 vernissage à la médiathèque puis visite nocturne des remparts et du mémorial à 20 h 00,
- la mise en réseau des médiathèques Port-Louis - Riantec et Locmiquélic,
- les boîtes à livres fonctionnent bien,
- le toboggan sur l'espace de jeux de Kerzo a été installé,
- le bunker a été très visité cet été,
- gros succès de l'exposition du CAH à la chapelle St Pierre (édition d'un dépliant afin que chacun puisse faire sa visite en autonomie)

**Pierre Coutant évoque :**

- les travaux de la digue qui doivent durer 4 mois et vont se dérouler en fonction des marées de 7 h à 20 h, un flyer sera distribué aux riverains,
- les travaux à la salle des fêtes de Locmalo ont débuté,
- de gros travaux sur le môle sont prévus juin 2020 à septembre 2021

### **4) Questions diverses**

- Poser une question ou signaler un incident sur le territoire de la commune vous pouvez contacter le Guichet Unique soit par téléphone au 02 97 82 59 57 ou par mail [guichetunique.portlouis@orange.fr](mailto:guichetunique.portlouis@orange.fr)
- Dorénavant vous pourrez consulter le compte-rendu de la réunion de quartier sur les panneaux d'affichage

**Cette réunion se termine à 20 h 30**

**Prochaine réunion prévue le mardi 21 janvier 2020 à 18 h 30**